





Ville d'Esch-sur-Alzette  
**Secrétariat**

Date de l'annonce publique de la séance:  
19.11.2009

Date de la convocation des conseillers :  
19.11.2009

point de l'ordre du jour no:  
06 A

## Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

### Séance publique du 27 novembre 2009

**Présents:** Mutsch, bourgmestre, Braz, Hinterscheid, Spautz, Tonnar, échevins, Maroldt, Snel, Roller, Huss, Jaerling, Knaff, Hildgen, Codello, Zwally, Wohlfarth, Weidig, Becker, Baum, conseillers, Clement, secrétaire communal.

**Absent :** Hannen, conseiller communal

## Le Conseil Communal;

**Objet: Office social: Budget rectifié pour l'exercice 2009 et projet de budget pour l'exercice 2010**

Vu la délibération du 13 novembre 2009 de l'Office Social de la Ville d'Esch-sur-Alzette arrêtant le budget rectifié pour l'exercice 2009 et le projet de budget pour l'exercice 2010 présentés par le Président de l'Office Social;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988;

Vu le règlement organique des bureaux de bienfaisance du 11 décembre 1846;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi;

**approuve  
à l'unanimité**

1) le budget rectifié pour l'exercice 2009, à savoir :

en recettes à la somme de	5.475.294,15 €
en dépenses à la somme de	4.371.703,68 €

2) le projet de budget pour l'exercice 2010, à savoir :

en recettes à la somme de	4.458.116,00 €
en dépenses à la somme de	4.447.753,68 €

En séance

Date qu'en tête

Suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le 27.11.09.

Pour expédition conforme,

Le secrétaire communal,

Le bourgmestre,